

Le 12 septembre 2003, FIDEI voyait officiellement le jour avec pour idéal celui de « forger des liens de solidarité par le partage ». A l'automne 2023, vingt ans plus tard, l'heure d'un nouveau bilan est venue. Cet anniversaire est l'occasion d'exprimer notre reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont tant contribué à toutes les réalisations au Burkina Faso, au Togo, en Inde, et au Sénégal. Correspondants et responsables locaux, artisans et habitants des villages, donatrices et donateurs, étudiants bénévoles, membres de l'association ont conjugué leurs efforts, créant une chaîne de fraternité ardemment entretenue tout au long du parcours. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés. C'est une mosaïque de visages, de sourires, d'émotions, d'espoir retrouvé et de confiance en l'avenir qui reste gravée dans les mémoires alors que s'ouvre la troisième décennie de FIDEI.



Réalisations dans le domaine de l'éducation générale

Depuis l'origine, l'accès à l'école, l'acquisition des savoirs de base, la découverte des bienfaits de la lecture, l'initiation à l'usage de l'informatique constituent le cœur de l'activité de FIDEI au service des enfants de milieux en situation précaire. Aujourd'hui ce sont plus de 7000 élèves qui au Sénégal, au Togo, au Burkina et en Inde étudient dans des établissements construits ou réhabilités et équipés par l'association. La priorité a été donnée au cycle primaire, avec 16 écoles, puis à la petite enfance avec 5 écoles maternelles. Pour l'enseignement secondaire, 3 collèges d'enseignement général ont été agrandis et un nouvel établissement a pu être créé.

A Bokhol, dans le Sahel, tout au nord du Sénégal, FIDEI va construire 4 salles de classes en remplacement de paillotes délabrées. Cette école a été choisie au vu de la qualité de son équipe pédagogique et de l'engagement sans faille de la population et des autorités locales pour l'éducation.

Ecole de Bokhol

1° pierre

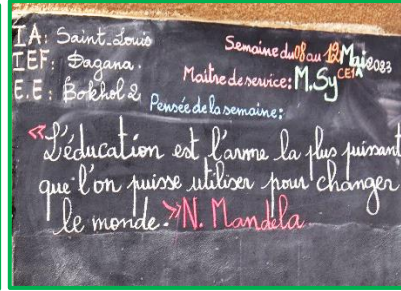
Elèves de Bokhol

Ecole Cheikh Touré

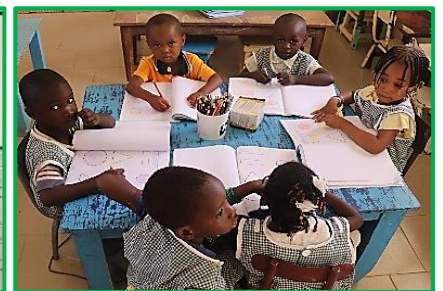


Un accord a été trouvé avec les autorités régionales, préfectorales, et municipales de Saint-Louis du Sénégal en vue de la réouverture complète de l'école Cheikh Touré de Guet-Ndar, dévastée par une brusque montée des eaux en 2019. Les travaux de renforcement des rives de l'océan et l'édification de la digue sont terminés. Un mur d'enceinte pour la sécurisation de la cour de récréation fait l'objet d'un marché public. Dès cette opération réalisée, FIDEI entreprendra la réhabilitation de 6 nouvelles salles de classes et la reconstruction de sanitaires. En 2003 l'établissement comptait 372 écoliers répartis en 6 classes. 16 ans plus tard l'effectif avait atteint 1154 élèves en 19 classes. Après le drame de 2019, seuls 450 enfants étaient toujours scolarisés, la plupart dans des écoles situées à distance du quartier. Le projet de « renaissance », priorité de FIDEI pour 2024, permettra de revenir à plus de 1000 élèves.

Remerciements des élèves de l'école Dodds à Ndar Toute

La puissance de l'Éducation

Bibliothèque de classe


Le livre, et avec lui l'écriture et le calcul, sont au centre de la pédagogie dans toutes les écoles soutenues par **FIDEI**. Des bibliothèques ont été créées dans chaque établissement et approvisionnées grâce à un partenariat avec l'association « Le Bouquin Volant ». Deux containers regroupant près de 60 000 ouvrages ont permis de doter non seulement des écoles et collèges, mais aussi deux universités à **Saint-Louis du Sénégal** et à **Kara au Togo**, de même que l'institut français de **Saint-Louis**. Petit à petit **FIDEI** équipe les classes de CM1 et CM2 d'armoires/bibliothèques dont le contenu est déterminé par chaque enseignant. Au **Sénégal** elles sont produites par les jeunes sourds-muets en apprentissage dans le centre de **Pikine** à **Saint-Louis** créé par **FIDEI** ; au **Togo** elles le seront au centre de formation professionnelle **Iyatan** récemment ouvert par l'association à **Kaboli**.

Université de Saint-Louis
Institut français
Don du Bouquin volant
Maternelle de Dagana

Réalisations dans le secteur de la formation professionnelle

En Afrique comme en Inde l'employabilité est une nécessité vitale. C'est pourquoi **FIDEI** a entrepris un programme de création de centres de formation professionnelle en **Inde**, au **Burkina**, au **Sénégal** et au **Togo**. Les domaines retenus sont la couture, l'ébénisterie, la maçonnerie, l'électricité, la menuiserie métallique et le maraichage.

Ecole de couture de Kaboli
Tenues en papier de sacs de ciment
Apprentis maçons
Apprentis maraichers Burkina


L'extension du centre **Iyatan** vient de s'achever à **Kaboli au Togo** avec 4 nouvelles salles d'apprentissage. L'effectif est de 123 apprenants, dont 33 jeunes filles. La formation se déroule sur 3 ans jusqu'au CAP. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du plan élaboré par **FIDEI** avec les responsables locaux pour la lutte contre la traite des enfants. Accès à l'éducation, formation professionnelle, sensibilisation et action sociale se conjuguent pour inciter parents et enfants à renoncer au leurre du « placement » à l'étranger.

Réalisations au niveau de l'action sociale

L'action sociale de **FIDEI** comporte 3 volets : soutien aux personnes en situation d'isolement ou de handicap, aide alimentaire et dons de vêtements dans les villages les plus démunis ou lors des crises sanitaires, appui aux familles dans les écoles partenaires de **FIDEI** par l'apport de fournitures et la prise en charge de frais de scolarité. Au **Sénégal**, pour la rentrée scolaire 2023, ce sont 2700 enfants de **Saint-Louis**, **Guet-Ndar**, **Ndar-Toute** et **Bokhol** qui ont reçu de **FIDEI** les fournitures indispensables. **FIDEI** prend également en charge les frais de scolarité des enfants les plus défavorisés de la maternelle de **Ndar Toute** et des élèves sourds-muets du centre de formation générale et professionnelle créé par l'association pour les malentendants à **Saint-Louis**.

Centre de formation générale et professionnelle jeunes malentendants Saint-Louis du Sénégal Remise de fournitures



En **Inde**, le « village de Kiran » à **Madhopur**, près de **Varanasi**, où **FIDEI** a permis la construction de deux bâtiments d'accueil et d'hébergement de personnes « différemment capables », voit se tourner une page majeure de son histoire avec le « passage de flambeau » de la fondatrice, Sangeeta, à l'une de ses directrices de département pour la conduite de cette institution remarquable créée en 1990 qui accueille, soigne, et scolarise 400 jeunes garçons et filles souffrant de déficiences ou issus de milieux très défavorisés.

Sangeeta auprès des enfants de Kiran Nouvelle équipe d'encadrement Le centre Kiran Grameen



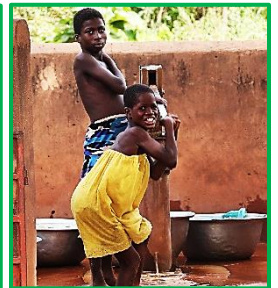
Au **Burkina Faso** deux catégories de populations souffrent particulièrement : les femmes veuves et les familles déplacées. Au centre **Teeltaaba** de **Koubri** récemment construit, une centaine de veuves se sont réunies à l'occasion de la fête de Sainte Monique, occasion d'échanges, d'encouragements mutuels et de partage. Une vente de vêtements offerts par les « amis » de **FIDEI** et de produits cosmétiques ainsi que des productions alimentaires réalisées par les veuves au centre leur a permis d'apporter une aide financière à 12 d'entre elles.



Centre Teeltaaba

Accueil et génération de ressources Veuves de Koubri

Un appel d'aide d'urgence est lancé pour venir en aide aux « déplacés » du nord du Burkina Faso, désespérés à la suite des exactions commises dans leurs villages. Récemment encore, 2 jeunes scouts du village de **Débé** près de **Niassan** ont été assassinés à l'intérieur même de la chapelle, l'un au pied de l'autel, l'autre au pied de la statue de la Vierge. **FIDEI** prendra en charge l'hébergement de familles et la scolarité d'enfants. Certains seront accueillis au centre **Beo Néré** de **Poedogo** pour la formation au maraichage. Les autres le seront à **Dédougou**.



Le drame des « déplacés » au Burkina Faso

Château d'eau, fontaine, forage et pompe manuelle au Togo

Réalisations dans le domaine de l'hygiène et de la santé

Avec le forage de **Samana** au **Togo** s'est poursuivie l'action de **FIDEI** dans le domaine de l'hygiène qui passe d'abord par l'accès à l'eau. Toutes les écoles partenaires de **FIDEI** au **Togo**, au **Burkina**, au **Sénégal** et en **Inde** bénéficient soit d'un puits ou d'un forage avec pompe manuelle, soit d'un château d'eau avec pompe solaire. Ce sont plus de 30 sites qui ont pu fêter l'émergence de l'eau potable dans le village ou dans l'école. Les 5 dispensaires et maternités créés ou soutenus par **FIDEI** au **Sénégal** et au **Togo** demeurent très actifs. L'association continue à en compléter l'équipement, à fournir médicaments et matériel médical et à permettre l'organisation de journées ophtalmologiques avec prise en charge des consultations et remise de lunettes offertes par LSF.

Consultations ophtalmologiques Guet-Ndar et Ndar-Toute

Remise de lunettes

Remise de matériel médical



Echanges internationaux

L'évolution de la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest a affecté le programme de missions humanitaires proposées par **FIDEI** à des étudiants français. Il aura permis d'offrir à plus de 200 jeunes une opportunité de partage, d'échanges et de découvertes. Quelques initiatives ont pu être maintenues dans les meilleures conditions de sécurité. C'est ainsi que 2 étudiantes en médecine se sont rendues à **Kaboli** au **Togo** où elles ont pu travailler à la sensibilisation de la population à l'hygiène et à la prévention et apporter leur aide à l'établissement de santé local. Une jeune sage-femme française récemment diplômée les y avait précédées il y a quelques mois.

FIDEI adresse ses remerciements au cercle de ses amis donateurs privés et à tous ses partenaires. Pour 2023, il s'agit des Fonds de Dotation La Valinière et dB Human, des Fondations : SPIE Batignolles, Impala Avenir, Agir sa Vie, des associations : Golf des Templiers, Le Bouquin Volant, Lunettes sans Frontières, du cabinet GEREPE, de la pharmacie de l'Europe et des sociétés Alkor et Body minute.

Les dons sont à adresser à : Association FIDEI 25 ter Boulevard de la Saussaye 92200 Neuilly/Seine. La loi de finances permet une déduction de 66% des dons dans la limite de 20% des revenus.